

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE DE BRETAGNE - SAISON 2025-2026

Président	Gilles BRUNEL	Tél. : 02-99-89-17-20	Les Broussettes
du Comité	gibrunel@orange.fr	Tél. : 06-62-20-22-31	35350 St Méloir des Ondes
Vice-Présidente Chargée des clubs/Présidente District Est	Marie-Cécile MORVAN	Tél. 02.99.63.04.79	8 square de Sendai
	mie.c@ty-morvan.fr	Tél.06.47.86 39.07	35700 Rennes
Membre	Guy CROISSANT	Tél. 06-60-53-39-87	1 Gardenn Park Meur
Président District Nord	gcroissant2@orange.fr		22500 Paimpol
Membre	Claude GOUVERITH	Tél. 06-70-13-60-20	5, rue Kérozen
	claud@gouverith.com		56000 Vannes
Trésorière	Isabelle EONO	Tél. 06-85-12-28-91	3, Bellevue
	isa.eono@gmail.com		56950 Crach
Membre	Laurent CAMIN60-53-39-87	Tél. 06-76-13-28-75	7 chemin des Garennes
Responsable du site du Comité	caminololo@aol.com		35800 Dinard
Membre	Bernard-Jacques POULAIN	Tél. 06-34-40-49-31	1 Impasse Petite Plage
Vice-Trésorier	bjack@laposte.net		56450 St-Armel
Membre	Philippe DUCHATEAUX	Tél. : 06-71-03-10-00	6 rue Caroline Laur-Handjeri
Délégué au Développement	philippe.duchateaux@orange.fr	Tél. : 02-96-45-29-46	22700 Perros-Guirec
Membre	Alain GERARD	Tél. : 06-86-60-11-76	6 rue de La Télinière
APR	coinbis@msn.com		35680 Domalain
Membre	Dominique FORETTE	Tél. : 06-87-75-44-59	12 Résidence Garden Kernoa
	dominique.forette@wanadoo.fr		22500 Paimpol
Président	François TANGUY	Tél. 06-23-05-40-51	3 rue Santos Dumont
District Ouest	francoisrenee.tanguy@sfr.fr		29400 Landivisiau
Directeur	Christian TRAINOIR	Tél. : 06-62-53-68-88	31 rue de Guissény
Compétitions	christian.trainoir@sfr.fr	Tél. : 02-98-04-54-42	29880 Plouguerneau
Secrétaire	Paul BUCHOU		12 rue de la Poste
	buchoupaul@gmail.com		22590 Pordic

SOMMAIRE

Préambule	P. 3
Modification du RNC	P. 3
Rappels	P. 4
Heures et format des rencontres	P. 6
Finales de ligue	P. 7
Forfaits et abandons	P. 8
Le Patton breton Oceania	P. 9
Challenge Breton	P. 10
Tarifs 2024-2025	P. 12
Tableau des Epreuves	P. 13
Coupe de France	P. 20
Les Interclubs	P. 21
La 6 ^e Coupe des clubs	P. 24
Conventions peu fréquentes	P. 27

PREAMBULE

Ce document ne se substitue aucunement au Règlement National des Compétitions édité par la Fédération Française de Bridge et qui seul fait foi en matière d'organisation, d'arbitrage et de dispositions générales ou spécifiques à toutes les épreuves homologuées par la FFB.

Il est fortement conseillé à tous les bridgeurs de compétition de télécharger ce document sur le [site de la fédération](#) .

Ce document a uniquement pour but d'aider les bridgeurs du Comité de Bretagne dans l'organisation pratique de leurs épreuves fédérales (lieux, dates, horaires, tarifs, etc.).

Malgré l'attention apportée à la réalisation de ce document élaboré en préparation de la saison, et du fait des modifications de tous ordres pouvant survenir au cours de cette même saison, ce document n'a pas une valeur contractuelle. Les joueurs ont la possibilité de vérifier les informations auprès des personnes responsables et avec l'aide des outils habituels de communication. Si un doute persiste, un référent a été nommé dans chaque club pour répondre à vos questions.

MODIFICATION du RNC pour la saison 2025-2026

1) Les nouvelles compétitions qui génèrent des changements dans le règlement

L'espérance par 2 avec deux sessions : Hiver et Printemps. (Cf. article 25).

Les E-mixte /2 (Cf. article 16.7) et E-mixte /4 (Cf. article 30.7).

Les Seniors par paires (Open et mixte) qui se réduisent à 2 stades : finale de comité et finale nationale, cette dernière se jouant en simultané dans les ligues (1 centre par ligue).

Création de la Division de Ligue du Mixte/4 Expert (Cf. articles 202 à 205)

2) Une révision importante du Titre VII qui régit les systèmes et conventions avec notamment :

La définition des CPF (Conventions Peu Fréquentes), qui doivent donner lieu à information préalable (Cf. article 143). Voir la **fiche CPF** éditée par la fédération en page 27 et 28.

Une revue des catégories des compétitions, prenant en compte l'introduction des CPF (Cf. article 148.4) et des restrictions :

L'interdiction des psychics protégés.

L'ouverture de la mineure aléatoire est classée SHA.

3) Les autres sujets d'une importance moindre qui méritent d'être mentionnés :

Précisions sur le comité d'appartenance (Cf. article 5.1).

Les règles de fixation des Finales de Ligue sont définies.

Plus de souplesse accordée sur le nombre d'équipes en Finale de Ligue.

Nombre de donnes imposé en Finale de Ligue Interclubs D1 : 6 x 16 donnes ou 7 x 14 selon le nombre d'équipes.

Coupe de France : si, dans une zone, 2 équipes ou plus déclarent forfait avant la finale de zone, il sera procédé à un tirage au sort anticipé et partiel pour désigner les adversaires des équipes forfait.

Réécriture de l'article 82.3 (Pénalités disciplinaires) selon recommandation de la Commission Nationale d'Arbitrage.

Feuilles de conventions obligatoirement sur papier et non sur téléphone portable.

En DN/2, DNM/2 et DLO/2, attribution de PE/PP possible en cas de forfait avéré suite à cas de force majeure.

RAPPELS

L'ensemble des compétitions fédérales est désormais géré en IC.

Conditions de participation aux épreuves /2

Les divisions Challenge, Performance et Expert regroupent :

✂ Pour la division **Challenge**, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, ou ayant un IC maximum de 45. L'IC de la paire ne doit pas excéder 82.

✂ Pour la division **Performance**, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB ayant un IC maximum de 65. L'IC de la paire doit être compris entre 74 et 130. Les paires ayant un IC <74 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

✂ Pour la division **Expert**, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires d'IC compris entre 112 et 200. Les paires ayant un IC <112 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

Dans chaque compétition les divisions concourent séparément à tous les stades

Conditions de participation aux épreuves /4

Les divisions Challenge, Performance et Expert regroupent :

✂ Pour la division **Challenge**, es compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, ou ayant un IC maximum de 45. L'IC de l'équipe ne doit pas excéder 164.

✂ Pour la division **Performance**, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB ayant un IC maximum de 65. L'IC de l'équipe doit être compris entre 148 et 260. Les équipes ayant un IC <148 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

✂ Pour la division **Expert**, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes d'IC compris entre 224 et 400. Les équipes ayant un IC <224 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

Dans chaque compétition les divisions concourent séparément à tous les stades.

Dames/4 Expert

S'il n'y a pas un nombre suffisant d'équipes en Anjou et en Bretagne, il n'y aura pas de FC mais une FL directe suivie d'une FN.

Espérance/4, Trophées de France

Ces épreuves n'ont pu être organisées lors des deux dernières saisons, faute de participants. Elles ne sont pas pour le moment planifiées.

Non cumul

Il est formellement interdit de disputer une compétition fédérale donnée plus d'une fois par saison à l'exception des divisions Challenges (aussi bien en épreuve par paires que par quatre) que les joueurs peuvent cumuler avec les Divisions Performance (ou Expert).

Espérance

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB à l'exclusion de ceux ayant un IC supérieur à 33.

E-compétitions

Aux compétitions déjà créées lors de la saison 2023-2024, sont venues s'ajouter un E Mixte/2 et un E mixte/4 (sauf pour la division Challenge).

Ces compétitions se jouent uniquement en ligne sur Real Bridge. Vous devez vous inscrire directement sur votre espace licencié-compétitions (comme pour les autres épreuves) et vous devrez payer votre engagement via votre compte FFB.

Les E-compétitions par paires se jouent chacune en 5 séances et les E-compétitions par équipes se jouent chacune en 3 séances, suivies d'une 1/2 FN et d'une FN)

Le Comité de Bretagne n'intervient pas dans le processus.

Catégories d'âge

Un Junior est un joueur né en 2001 et plus.

Sont Seniors les joueurs ayant 65 ans au 31 décembre de la saison en cours

Composition des équipes

Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs. Toutefois, dans les compétitions Challenge, Espérance, en Interclubs divisions 4 et 5 et pour toutes les compétitions Senior, les équipes peuvent comprendre 7 joueurs (et 8 joueurs pour le Patton Breton Oceania).

Repêchage en cas de forfait

Les critères pour la qualification pour la finale de comité sont de la compétence du comité organisateur. Sauf disposition contraire prévue dans le règlement du comité, quand une paire qualifiée pour la finale de comité déclare forfait la place vacante est attribuée au concurrent suivant appartenant au même groupe.

Organisation des épreuves

En raison du nombre restreint de participants sur certains centres, il a été décidé d'opérer des regroupements pour pouvoir organiser des compétitions cohérentes et donc de ne pas ouvrir de centre en épreuves par paires si moins de 8 paires et par équipes si moins de 6 équipes.

Scolaires

Les licences scolaires sont maintenant créées ou renouvelées directement par les clubs auxquels leurs initiateurs sont rattachés. Le club Jeunesse du comité est abandonné.

Organisation des compétitions 2025-2026

Vous trouverez tous les renseignements pratiques compétitions par paires et par équipes aux pages 13 à 19.

Heures et formats des rencontres

En règle générale, le lieu et les dates sont indiqués sur les calendriers ou plus loin dans le descriptif de chaque épreuve. Occasionnellement, des changements peuvent intervenir. Vérifiez toujours auprès de votre club s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions auxquelles vous êtes inscrits.

Par Paires : 3 séances de 18 donnes (ou 3 séances de 12 ou 14 donnes en Challenge)

Quand une épreuve se déroule en semaine (sur un même jour) ou le dimanche :

Expert et Performance : 10h – 13h30 – 16h15

Challenge : 10h30 – 13h30 – 15h45

Quand une épreuve se déroule le samedi : 13h - 15h45 – 18h30

Quand une épreuve par paires se déroule sur un week-end (Dames/2 Expert), le nombre de séances (3 ou 4) et le nombre de donnes jouées seront déterminés en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Par équipes : Matches sur 2 jours :

En semaine (Senior ou Dame) : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.

En week-end : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.

Cas particulier : (Coupe de France)

Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant) au plus tard à la date prévue dans le calendrier du Comité. Les dates étant définies avant les inscriptions, elles ne peuvent être changées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure. Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin.

Aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en Poule. Pour les autres tours, en cas d'impossibilité pour une équipe de jouer à la date fixée, l'autre équipe propose alors 3 nouvelles dates situées avant la date prévue. En cas d'impossibilité pour une équipe **receveuse** de jouer à la date prévue, cette équipe **deviendra visiteuse** pour le tour considéré.

A ce stade, en cas de nouvelle impossibilité d'entente, le dossier sera transmis au directeur des compétitions qui tranchera après avoir consulté les deux capitaines, en accord avec le président du comité.

Formule des matchs (en règle générale)

5 à 6 équipes : Poule de 5 tours de 18 donnes avec mi-temps

7 à 8 équipes : Poule de 7 tours de 12 donnes sans mi-temps ou 7 tours de 14 donnes (si bye)

9 à 10 équipes : Poule de 9 tours de 10 donnes

11 à 12 équipes : Poule de 11 tours de 8 donnes ou 11 tours de 9 donnes (si bye)

13 équipes : Poule de 13 tours de 7 donnes

14 équipes : Patton suisse (5 tours de 16 donnes)

de 15 à 18 équipes : Patton suisse (6 tours de 16 donnes)

A partir de 19 équipes : Patton suisse (8 tours de 12 donnes)

Le découpage horaire prévisionnel des matchs/4 est envoyé avec les convocations et, bien évidemment, peut être adapté à la situation en temps réel par l'arbitre.

Finales de Ligue (2025-2026)

Les finales de ligue occasionnent en général plus de déplacement pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, la pause méridienne (**1h15**) est toujours prévue. Mais, en cas d'accord des joueurs, l'arbitre peut en diminuer la durée. Pour les compétitions par équipes, les horaires prévisionnels sont fournis avec les convocations.

Heure de début : 13h pour toutes les épreuves commençant en début d'après-midi

LIGUE PAR PAIRES :

Open/2 et Mixte/2 (Expert et Performance) – 4 séances sur 2 jours :

- samedi : 13h et 16h45 - dimanche : 9h30 et 14h

Dames/2 Expert - 3 séances sur 2 jours :

- 1er jour : 13h – 16h15 - 2ème jour : 9h30

Dames/2 Performance : 3 séances de 18 donnes en une journée

- 10h, pause 1h15 et 2 séances à suivre

DLO/2 (28 paires) : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 WE

- samedi : 13h-16h30 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h45 (21 donnes)

- dimanche : 9h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

DLM/2 (28 paires) : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 WE

- samedi : 13h-16h30 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h45 (21 donnes)

- dimanche : 9h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

Senior Open/2 et Senior Mixte/2 (Expert et Performance) : 3 séances de 18 donnes

- 10h, pause-1h15 et 2 séances 13h45-16h15

LIGUE PAR EQUIPES :

DLO/4 et DLM/4 (12 équipes) : 11 matchs de 16 donnes (avec mi-temps) sur 2 WE (6 + 5) :

- samedi : 13h - dimanche : 9h30

Senior Open/4 et Senior Mixte/4 (Expert et Performance) :

- 1^{er} jour : 13h et 2^e jour : 9h30 (6 matchs de 16 donnes avec mi-temps)

Pour toutes les épreuves Open, Mixte, Dames Expert et Performance/4 de 6 matchs de 16 donnes :

- samedi : 13h (3 matchs de 16 donnes avec mi-temps à suivre)
- dimanche : 9h30 : 4^e match et 1^{ère} mi-temps du 5^e match et
13h45 : 2^e mi-temps du 5^e match et 6^e match

Pour les compétitions Expert / 4 : Open, Mixte et Interclubs D1, les donnes seront dupliquées aux 4 premières tables le dimanche.

Forfaits et Abandons

Devant l'augmentation du nombre des forfaits pour le début de certaines épreuves, les demi-finales et les finales de Comité, il sera fait une application plus stricte du règlement sauf en cas de force majeure.

Avant le 1er tour d'une épreuve par paires ou par 4

Le remboursement des engagements en cas de forfaits sera accepté – s'il y a demande- si les annonces de forfait entrent dans le délai prévu par le règlement des compétitions, **à savoir 15 jours avant la compétition**. De même, il sera accepté si le forfait peut avoir été causé par une décision du comité (par exemple, en cas d'un changement de lieu pour une épreuve).

Les règles ci-dessus ne sont applicables qu'au Patton Oceania, Coupe de France, puisque le paiement des autres engagements se fait directement à la table.

Finale de comité

Les Paires et les Equipes ayant participé à un premier tour, et qui ne se présenteront pas pour la suite sans avoir prévenu de leur forfait, seront passibles de sanctions disciplinaires (*interdiction de participer à la même compétition la saison suivante*). Les forfaits doivent être confirmés par envoi d'un courriel à la Direction des Compétitions (directeur des compétitions et secrétaire du comité), un envoi peut être fait à partir du « lien internet » de la convocation.

Abandon en cours de compétition

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, à quelque stade que ce soit, l'article adéquat du R.N.C. sera appliqué, et le ou les joueurs de la paire ou de l'équipe qui ont abandonné pourront être présentés devant la Chambre Régionale de Discipline.

Remplaçants

Si vous êtes la première éliminée (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenue en cas de forfait d'une paire ou d'une équipe qualifiée, pour la remplacer. **EN AUCUN CAS** vous ne devez prendre l'initiative de contacter les responsables (district, secrétariat) pour savoir si vous êtes repêchée. **La première paire ou équipe repêchable est contactée par le secrétaire du comité. En cas d'impossibilité de la joindre et d'avoir confirmation de son repêchage, l'équipe suivante (ou la paire) est contactée. Si cette équipe confirme sa participation, la première remplaçante perd sa place. Le même principe sera appliqué à chaque désistement suivant.**

Règles applicables pour les qualifications

Le nombre de qualifiés par centre est établi au prorata du nombre de participants (**et non pas des inscrits**) en utilisant la **méthode du meilleur reste**.

Pour les épreuves par paires, les paires qualifiées d'office (champions sortants ou règlement particulier) sont hors-quota et ne modifient pas le nombre de qualifiés par centre.

Patton Breton OCEANIA 2025-2026

Le Patton breton Oceania fait partie du challenge du comité de Bretagne comme les tournois régionaux.

L'épreuve est classée en catégorie 4 (article 147-4 du RNC).

Cette compétition homologuée par la FFB, et donnant droit à attribution de **points de performance**, se joue par équipe de 4 à 8 joueurs, un jeudi par mois, de novembre à avril.

La composition des équipes est libre, huit joueurs première série peuvent jouer ensemble et huit joueurs quatrième série aussi, les équipes peuvent également être composées de joueurs de plusieurs séries différentes.

Deux matches de 12 donnes par soirée. Les points de match sont transformés en points de victoire après calcul du handicap par le secrétaire du comité.

Barème du handicap pour chaque match (même calcul mathématique que le Trophée de France (art.56 du RNC)

Handicap (en IMP) : Le nombre de donnes X la différence de l' IC moyen des 2 équipes / 20.

En cas de nombre non entier, le handicap sera à l'entier le plus proche. *En cas de résultat à 0,5 juste, le handicap sera arrondi à l'entier inférieur.*

*Exemple : IC 360 (moy. 90) vs IC 240 (moy. 60) - Écart : $30 * 12 / 20 = 18$ Imps*

Quatre demi-finales régionalisées regrouperont les qualifiés des éliminatoires. Une finale regroupant les meilleures équipes au classement de chaque centre est prévue en fin de saison.

Le nombre de centres de qualification n'est pas limité, mais il est souhaitable qu'il y ait 10 équipes par centre. Les équipes s'inscrivent dans le centre de leur choix et se qualifient pour la 1/2 finale dans le centre régional dont dépend le centre où ils ont joué les matches éliminatoires.

Un club désirant organiser ce challenge et ayant son tournoi du soir le jeudi peut parfaitement l'organiser un autre jour ou plus tôt dans la journée avec l'accord des équipes concernées.

REGLEMENT du CHALLENGE du COMITÉ de BRETAGNE

Art. 1 – Objet

L'objet de ce challenge est de classer les joueurs qui participent à certaines compétitions bretonnes et de distribuer les PE et PP distribués par la FFB au comité de Bretagne. Ce challenge regroupe les épreuves du comité par quatre (Patton breton Oceania) et tous les tournois régionaux organisés par les clubs bretons inscrits au challenge. La liste des tournois régionaux homologués est consultable sur le site du comité de Bretagne de bridge. En y participant, les joueurs marquent des points de challenge (PC) dont l'addition donne le classement individuel de ce challenge et ce, par séries.

L'indice de compétition des joueurs pris en compte pour chaque calcul, est l'indice de compétition connu (références : le logiciel de calcul MagicContest et le site de gestion de la FFB) à la date de l'épreuve.

Art. 2 – Points de challenge (PC)

Chaque compétiteur marque des PC en fonction de sa place et/ou de sa performance suivant un barème en fonction du tournoi (type et taille). Dans les épreuves par paires, 25% des participants auront des PC. Une prime en PC sera attribuée aux premiers joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} séries dans les tournois par paires, même s'ils ont participé avec des joueurs d'une série supérieure à la leur.

Tournois régionaux : La dotation est fonction du nombre de tables jusqu'au 1/4 du classement :

- moins de 30 tables : 16 paires : 100-95-90-85-80-75-70-65-60-55-50-45-40-35-30-25
- 30 à 45 tables : 20 paires : 120-110-105-100-95-90-85-80-75-70-65-60-55-50-45-40-35-35-30-30
- plus de 45 tables : 25 paires : 150-140-135-130-125-120-115-110-105-100-95-90-85-80-75-70-65-60-55-50-50-45-45-40-40

Pour les tournois en 2 séances (au moins 54 donnes), ces points sont augmentés de 50%, en 3 séances (au moins 81 donnes), de 75%.

Prime : Les joueurs (de 3^{ème} ou 4^{ème} série) des huit premières paires comportant un ou deux joueurs de 3^{ème} ou 4^{ème} série auront un bonus de 40-35-30-25-20-15-10-10 PC.

Patton breton Oceania : La dotation réservée au Patton Oceania est fonction du stade atteint et du nombre de donnes jouées.

Elle est d'un maximum de 30%. Ce maximum correspond au maximum de points possibles récoltés au cours des festivals ou tournois régionaux.

Phase de poule

- 1ers des Poules : 40 pts cumulables avec les dotations ultérieures
- Seconds des Poules : 20 pts cumulables avec les dotations ultérieures

Phase finale : attributions non cumulables

- Gagnant : Max pts – 2^{ème} : 0,8*Max pts – 3 et 4^{ème} : 0,6*Max pts – 5^{ème} à 8^{ème} : 0,5*Max pts
- Autres Finalistes : 0,3* Max
- Autres Demi-finalistes : 80 pts

Art.3 – Répartition et attribution des PE et des PP

Seuls les licenciés en Bretagne y participent.

Le challenge fera l'objet de 4 classements différents des joueurs, un pour chaque série. L'attribution dans chaque série sera fonction de la dotation globale du comité connue en cours de saison.

Les PP seront distribués : 1^{ère} série (45 à 50%) - 2^{ème} série (30%) - 3^{ème} série (15 à 20%) – 4^{ème} série (1 à 5%).

Les PE seront distribués : 1^{ère} série (5%)- 2^{ème} série (30%) - 3^{ème} série (30%) – 4^{ème} série (35%).

Un classement sera établi pour chaque série et les joueurs seront récompensés en fonction de leur place dans leur série jusqu'à distribution complète de la dotation de la série. Seront récompensés :

Au moins quarante 1^{ère} série (PP et PE)

Au moins quarante 2^{ème} série (25 en PP et 40 en PE)

Au moins quarante 3^{ème} série (10 en PP et 40 en PE)

Au moins quarante 4^{ème} série (2 ou 4 en PP et 40 en PE).

Le nombre de joueurs récompensés peut éventuellement être modifié (en plus ou en moins) en fonction des ex æquo de chaque série.

TARIFS 2025-2026

LES LICENCES : Licence : 52 € (part fédérale + comité)- **Licence Junior gratuite**

Toute création de licence est gratuite (joueur qui n'a **JAMAIS** eu de licence ou dont la licence trop ancienne a été « purgée » par la FFB).

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS A LA TABLE sauf Patton, Coupe de France,

LES EPREUVES PAR PAIRE (prix par paire payé à la table)

- Expert, Performance et Challenge : **32 €** par phase
- En Expert, si une paire est exemptée de 1/2 FC (par ses résultats) : **48 €**
- Expert (Dames) Finale directe : **48 €**
- Espérance et Coupe des Clubs : **20 €**

LES EPREUVES PAR QUATRE (prix par équipe payé à la table)

- 1/2 finale = **80 €**, Finale = **48 €**. Si une seule phase (pas de 1/2 FC) : **90€**
 - En Expert, si une équipe est exemptée (par ses résultats) de 1/2 FC : **100 €**
- Interclubs : **100 €**
- Coupe de France : **40 € à régler au club à l'inscription** puis **24 €** les deux premières fois où elles se qualifient (à envoyer avec la feuille de match aux présidents de district). Puis **24€** pour la Demi-Finale de Comité et **24€** pour Finale de Comité.
- Patton breton Oceania : **42 € à régler au club à l'inscription**
16 € à chaque tour (au bénéfice des clubs) - **30 €** pour la 1/2 finale et la finale (au comité).

◆ LES FINALES DE LIGUE

- Finale de Ligue par paire : **36 € et 48 € en cas de FL directe**
- Finale de Ligue par équipe : **72 € et 90 € en cas de FL directe**
 - DL Open/2 : **156 €**
 - DL Mixte/2 : **156 €**
 - DL Open/4 : **264 €**
 - DL Mixte/2 : **264 €**
 - Finale de zone de la Coupe de France : **66 €**

◆ LES FINALES NATIONALES

- Finale nationale par paire : **45 €**
- Finale nationale par équipe : **120 €**

La paire ou l'équipe qualifiée directement en finale de ligue doit s'acquitter d'un droit d'inscription équivalant à une qualification directe en finale de Comité (48 € ou 90 €).

Divisions de Ligue

	DLI	Date	Villes	€
DLO/2				
FL1	13/09/25	27-28/09/25	BC Rennes	156
FL2		04-05/10/25	Nantes BCN	
FN		17-18/01/25	St-Cloud	60
DLO/4				
FL1	27/09/25	11-12/10/25	Nantes BAA	264
FL2		08-09/11/25	BC Rennes	
FN		13-14/12/25	St-Cloud	120
DLM/2				
FL1	10/01/26	24-25/01/26	Vannes	156
FL2		28-01/03/26	Nantes BAA	
FN		25-26/04/26	St-Cloud	60
DLM/4				
FL1	08/11/25	22-23/11/25	Nantes BCN	264
FL2		10-11/01/26	BC Rennes	
FN		07-08/02/26	St-Cloud	120

Expert

	DLI	Date	Villes	€
Dames/2				
FC	19/01/26	31/01/26	St-Malo	48
FL		14-15/02/26	Nantes BCN	36
FN		14-15/03/26	St-Cloud	45
Dames/4				
FC	11/05/26	23-24/05/26	Vannes	90
FL		06-07/06/26	Nantes BCN	72
FN		27-28/06/26	St-Cloud	120
Mixte/2				
DF	01/12/25	14/12/25	BC Rennes, Quimpet	32
FC		24-25/01/26	BC Rennes	32
FL		28-01/03/26	BC Rennes	36
FN		25-26/04/26	St-Cloud	45
Mixte/4				
DF	17/11/25	29-30/11/25	Vannes	80
FC		10-11/01/26	St-Malo	48
FL		07-08/02/26	Vannes	72
FN		07-08/03/26	St-Cloud	120
Open/2				
DF	29/09/25	12/10/25	Quimper, CPB Rennes	32
FC		01-02/11/25	Vannes	32
FL		06-07/12/25	Nantes BAA	36
FN		17-18/01/26	St-Cloud	45
Open/4				
DF	15/09/25	27-28/09/25	Vannes	80
FC		18-19/10/25	Vannes	48
FL		15-16/11/25	Nantes BAA	72
FN		13-14/12/25	St-Cloud	120

Expert

	DLI	Date	Villes	€
Senior Mixte/2				
DF	10/11/25	25/11/25	Quimper, St-Malo	32
FC		16/12/25	Vannes	32
FN		24/03/26	BC Rennes	36
Senior Mixte/4				
FC	02/03/26	17-18/03/26	Vannes	90
FL		19-20/05/26	La Baule	72
FN		16-17/06/26	St-Cloud	120
Senior Open/2				
DF	10/11/25	26/11/25	Quimper, St-Malo	32
FC		17/12/25	Vannes	32
FN		25/03/26	BC Rennes	36
Senior Open/4				
FC	23/02/25	10-11/03/26	BC Rennes	90
FL		21-22/05/26	La Baule	72
FN		18-19/06/26	St-Cloud	120

Important

Pour les épreuves par paires, sont qualifiés en Finale directe les 5 premières paires de la Finale de Comité, les participants (et non les qualifiés) à la Finale Nationale, ou les paires qui descendent de la DL correspondante de la saison précédente.

Pour les épreuves seniors par paires, même règle (sauf pour la DL qui n'existe pas).

Performance

	DLI	Date	Villes	€
Dames/2				
DF	29/12/25	11/01/26	Lorient, Morlaix, Paimpol, CPB Rennes	32
FC		01/02/26	Quimper, CPB Rennes	32
FL		14-15/02/26	Vannes	36
FN		14-15/03/26	St-Cloud	45
Dames/4				
DF	13/04/26	25-26/04/26	Quimper, St-Malo	80
FC		23-24/05/26	St-Malo	48
FL		06-07/06/26	Vannes	72
FN		27-28/06/26	St-Cloud	120
Mixte/2				
DF	12/01/26	25/01/26	Lannion, Lorient, CPB Rennes, St-Malo, Quimper	32
FC		01/03/26	Lannion, St-Malo, Vannes	32
FL		21-22/03/26	Nantes BAA	36
FN		25-26/04/26	St-Cloud	45
Mixte/4				
DF	17/11/25	29-30/11/25	Lorient, Morlaix, CPB Rennes, St BRieuc	80
FC		17-18/01/26	Vannes	48
FL		07-08/02/26	Nantes BCN	72
FN		07-08/03/26	St-Cloud	120
Open/2				
DF	29/09/25	12/10/25	Concarneau, Lannion, BC Rennes, St Malo, Vannes	32
FC		23/11/25	Lorient, Morlaix, St Malo	36
FL		06-07/12/25	CPB Rennes	36
FN		17-18/01/26	St-Cloud	45
Open/4				
DF	22/09/25	04-05/10/25	Morlaix, BC Rennes, St-Malo, Vannes	80
FC		18-19/10/25	CPB Rennes	48
FL		08-09/11/25	CPB Rennes	72
FN		13-14/12/25	St-Cloud	120

Performance

	DLI	Date	Villes	€
Senior Mixte/2				
DF	27/10/25	12/11/25	Concarneau, Lannion, Paimpol, CPB Rennes, Vannes	32
FC		09/12/25	Morlaix, BC Rennes, St-Brieuc, Vannes	32
FN		31/03/26	Vannes	36
Senior Mixte/4				
DF	16/02/26	03-04/03/26	Quimper, CPB Rennes, St-Brieuc, Vannes	80
FC		17-18/03/26	St-Brieuc	48
FL		19-20/05/26	Préfailles	72
FN		18-19/06/26	St-Cloud	120
Senior Open/2				
DF	27/10/25	13/11/25	Concarneau, Lannion, Paimpol, CPB Rennes, Vannes	32
FC		10/12/25	Morlaix, BC Rennes, St-Brieuc, Vannes	32
FN		01/04/26	Vannes	36
Senior Open/4				
DF	26/01/26	10-11/02/26	Morlaix, CPB Rennes, St-Brieuc, Vannes	80
FC		10-11/03/26	Vannes	48
FL		21-22/05/26	Préfailles	72
FN		16-17/06/26	St-Cloud	120

Challenge				
	DLI	Date	Villes	€
Challenge/2 Hiver				
FC	20/10/25	02/11/25	Lesneven, Paimpol, CPB Rennes, Sarzeau, Concarneau	32
FN		13/12/25	Lesneven, St-Malo, Sarzeau	36
Challenge/4 Hiver				
FC	03/11/25	15-16/11/25	Lesneven, Paimpol, St-Malo, Sarzeau	90
FN		10-11/01/26	St-Cloud	120
Challenge/2 Printemps				
FC	23/02/26	08/03/26	Concarneau, Morlaix, Paimpol, CPB Rennes, St-Malo, Sarzeau	32
FN		11/04/26	Concarneau, Lesneven, CPB Rennes, St-Malo, Vannes	36
Challenge/4 Printemps				
FC	26/01/26	07-08/02/26	Lesneven, Paimpol, St-Malo, Sarzeau	90
FN		14-15/03/26	St-Cloud	120
Challenge/2 Eté				
FC	27/04/26	10/05/26	Concarneau, Lorient, CPB Rennes, St-Brieuc, St-Renan	32
FN		06/06/26	Chartres, Landivisiau, St-Brieuc, Sarzeau	36
Challenge/4 Eté				
FC	04/05/26	16-17/05/26	Lannion, Lorient, St-Malo	90
FN		25-26/06/26	St-Cloud	120
Espérance/2 Hiver				
FC	06/10/25	18/10/25		20
FN		06/12/25	Chartres, Lesneven	26
Espérance/2 Printemps				
FC	09/03/26	21/03/26		20
FN		12/04/26	Chartres, St-Renan, Lorient, Paimpol	26

Interclubs et CdF				
	DLI	Date	Villes	€
Interclubs D1				
FC	16/03/26	28-29/03/26	Vannes	100
FL		02-03/05/26	Vannes	72
FN		09-10/05/26	St-Cloud	120
Interclubs D2				
FC	16/03/26	28-29/03/26	BC Rennes	100
FL		02-03/05/26	Nantes BAA	72
FN		13-14/06/26	St-Cloud	120
Interclubs D3				
FC	06/04/26	18-19/04/26	Lorient	100
FL		02-03/05/26	Nantes BCN	72
FN		13-14/06/26	St-Cloud	120
Interclubs D4				
FC	06/04/26	18-19/04/26	BC Rennes	100
FL		02-03/05/26	BC Rennes	72
FN		13/14/06/26	St-Cloud	120
Interclubs D5				
FC	16/03/26	28-29/03/26	Concarneau	100
FN		20-21/06/26	St-Cloud	120
Coupe de France				
FC	27/10/25	11/04/26	BC Rennes	24
FZ		30-31/05/26	Nantes BCN	66
FN		20-21/06/26	St-Cloud	120

Coupe de France

Les règles spécifiques à la Coupe de France figurent dans les articles 46 à 53 du RNC.

Séquencement de l'épreuve :

DLI	27/10/25
Tirage Tour 1	03/11/25
Fin Tour 1	28/11/25
Fin repêchage Tour 1	19/12/25
Tirage Tour 2	02/01/26
Fin Tour 2	23/01/26
Fin repêchage Tour 2	13/02/26
Tirage Tour 3 (cadrage)	16/02/26

Toutes les équipes encore qualifiées participent au tirage au sort intégral

Fin Tour 3	13/03/26
Tirage Tour 4	16/03/26
Fin Tour 4	03/04/26
DF et FC	11/04/26
FZ	30-31/05/26
FN	20-21/06/26

Tarifs :

40 € à l'inscription (à régler à son propre club)

24 € aux deux premières victoires (même en cas de victoire par forfait) à envoyer avec la feuille de match aux présidents de district.

1/2 Finale : **24 €** à la table (*chèque à l'ordre du club*) (**pour toutes les équipes**)

Finale : **24 €** à la table (*chèque à l'ordre du club*) (**pour toutes les équipes qualifiées**)

Pour les Tours 1 et 2, les matches sont de 28 donnes (2 mi-temps de 14 donnes).

Pour la suite, les matches sont de 30 donnes (3 tiers-temps de 10 donnes avec écran)

En cas de 3 segments de 10 donnes, l'équipe visiteuse s'assied en premier pour le 1^{er} et le 3^e segment et l'équipe receveuse pour le 2^e. Une paire peut jouer 2 segments sur 3 contre la même paire adverse, dans la même composition, mais pas 3 (article 46 du RNC).

RÈGLEMENT DES INTERCLUBS

Voir les tableaux des places réservées aux clubs pour les divisions 1 et 2 en page 22 et 23.

Les règles spécifiques de l'Interclubs figurent dans les articles 41 à 45 du RNC

Composition des équipes :

Les clubs désignent les équipes qui les représentent dans les diverses divisions selon des critères laissés à leur appréciation en tenant compte des règles suivantes :

Aucune équipe ne peut jouer en division 5 si son IC est supérieur à 132.

Aucun joueur d'IC supérieur à 37 ne peut jouer en division 5.

Aucune équipe ne peut jouer en division 4 si son IC est supérieur à 188

Aucun joueur d'IC supérieur à 59 ne peut jouer en division 4

Aucune équipe ne peut jouer en division 3 si son IC est supérieur à 260

Les places appartiennent aux clubs :

Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1, 2 et 3.

Ce sont les clubs qui choisissent la composition des équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions

Montées et descentes :

• **Descente de D1 en D2** : 5 équipes.

• **Montée de D2 en D1** : 4 équipes + 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 2 mais n'ayant pas fini dans les 4 premières de la finale de comité.

2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D 1 .

3 - Au club de l'équipe classée 5e de la D 2 de 2024.

• **Montée de D3 en D2** : 5 équipes (*art.43-4*) : Les 2 premières de D3 A et les 2 premières de D3 B et la 3^e classée meilleure de D3 A et D3 B (à savoir D3 B) + 1 place vacante.

La place vacante (*art. 43-5*) est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 3 mais n'ayant pas fini dans les 5 premières de la finale de comité.

2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D2 .

3 - Au club de l'équipe classée 3e non montante de D3, (à savoir D3 A).

• **Descente de D3** : Il n'y a ni montée ni descente obligatoire en D4 et D5 ni descente obligatoire de D3 en D4 (*art. 42*).

Les clubs peuvent inscrire en D3 autant d'équipes qu'ils le souhaitent **SOUS RESERVE** (art.43-4-NB du RNC 2024) qu'ils aient occupé les places qu'ils ont gagnées en D1 ou en D2 la saison précédente (voir tableaux ci-dessous).

Les clubs peuvent inscrire en D4 ou D5 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Composition des divisions en 2025

D1 : 20 équipes (voir tableau ci-dessous)

En 2025, la D1 sera constituée :

- Des 15 premières équipes du classement de la D1 de 2024-2025
- Des 4 premières équipes du classement de la D2 de 2024-2025
- D'une place vacante attribuée selon les critères définis par l'art. 43-5 du RNC 2024.

District Nord	3	District Est	6	District Sud	8	District Ouest	2
Saint-Malo	1	Rennes BCR	2	Vannes	6	Morlaix	2
Saint-Brieuc	1	Rennes CPB	3	Lorient	1		
Dinan	1	Chartres-de-Bret.	1	Pontivy	1		
19 + place vacante							

D2 : 24 équipes (voir tableau ci-dessous)

En 2025, la D2 sera constituée :

- Des 5 équipes descendantes de la D1 de 2024-2025
- Des 13 équipes classées de 5 à 17 de la D2 de 2024-2025
- Des 6 premières équipes du classement de la D3 de 2024-2025, à savoir : les 2 premières de chacune des poules de D3.

District Nord	5	District Est	5	District Sud	6	District Ouest	6
Saint-Malo	3	Chartres-de-Bret.	1	Vannes	3	Quimper	3
Dinan	1	Rennes CPB	1	Lorient	1	Morlaix	1
Plouha	1	Rennes BCR	2	Sarzeau	1	Concarneau	1
		Redon	1	Carnac	1	Brest-iroise	1
						Carantec	1
						Landivisiau	1
24							

TRES IMPORTANT

• **Un club peut abandonner sa (ses) place (s) réservées en D1 et D2 (article 43-4 NB du RNC) mais n'a pas droit à une place supplémentaire en D3 s'il ne les a pas toutes utilisées.**

• **Un club peut engager moins d'équipes que son nombre de places réservées (article 43-5 du RNC)**

Art. 147-2 à 147-5 - L'interclubs est classé :

- En catégorie 2 pour la D1 et la D2
- En catégorie 3 pour la D3
- En catégorie 4 pour la D4
- En catégorie 5 pour la D5

Trophées de France

Ces épreuves n'ont pu être organisées ni dans la saison 2023-2024 ni dans la saison 2024-2025, faute de participants en nombre suffisant. Elles n'ont pas été planifiées pour la saison en cours

Patton Breton Oceania

Le règlement complet est décrit en page 9.
La DLI est fixée au 10/11/2025

Tarif : 42 € à l'inscription (à régler à son club) et 16 € au club receveur à chaque tour

Stade District : Tours éliminatoires : 16 € par équipe pour le club recevant

T1 : 20/11/2025
T2 : 18/12/2025
T3 : 22/01/2026
T4 : 12/02/2026
T5 : 19/03/2026
T6 : 07/05/2026

Demi-finale : 30 € (somme reversée au comité) Le 28/05/2026 à St-Brieuc, CPB Rennes, Vannes et Quimper

Finale de Comité : 30 € (somme reversée au comité) Le 18/06/2026 à Saint-Brieuc (à 10h ou 11h pour éviter une fin tardive).

6ème Coupe des Clubs

La 6ème Coupe des Clubs est une compétition fédérale par paires.

Elle comporte deux phases :

- *Une phase qualificative* organisée par les clubs dans le cadre de leurs tournois présentiels.
 - *Une Finale Nationale de la « Coupe des Clubs »*, Elle se jouera en simultané le samedi **20 juin 2026**, en club, sur un ou plusieurs sites en fonction de la taille des comités.
- Les gagnants de chaque série représenteront leur club. Ainsi quatre clubs recevront la « Coupe des clubs » pour la saison concernée.
Cette phase finale fera l'objet d'une dotation spéciale de PP et PE récompensant les joueurs les mieux classés de chaque série.

1. Organisation de la phase qualificative :

1) Principe :

Tout club peut s'inscrire à la phase qualificative : celle-ci se déroule sur 14 séances choisies parmi les tournois de club (simultanés inclus) organisés exclusivement du 1^{er} octobre 2025 au 14 mai 2026, hors tournois courts et express, après-midi et/ou soir et en présentiel uniquement. **Cette épreuve concerne uniquement des tournois par paire, les séances ne peuvent pas être organisées sous format duplicate, multiduplicate ou en Patton Américain.**

2) Inscription des clubs :

Les 14 dates de tournois choisies pourront être rentrées sur l'espace métier du site fédéral à partir du 1^{er} septembre.

Le dernier tournoi de qualification pour la finale ne peut avoir lieu après le 16 mai 2026.

3) Inscription des paires :

Toute paire est inscrite de fait à la phase qualificative de la Coupe des Clubs, dans la même configuration, dès qu'elle a participé à **au moins 6 tournois de qualification dans la même composition** et dans le même club. Cependant, un joueur peut participer à la coupe des clubs dans plusieurs clubs et/ou avec plusieurs partenaires différents.

Au moins l'un des membres de la paire doit avoir pris sa licence ou être adhérent dans le club où la paire concourt pour la Coupe des clubs.

Pour pouvoir se qualifier pour la phase finale, chaque paire devra avoir joué au moins 6 des 14 tournois organisés par le club, **les 6 meilleurs résultats seront pris en compte pour la participation en Finale Nationale.**

Pour l'équité, en régularité et pour les simultanés, il est très fortement recommandé, sauf cas de force majeure, d'équilibrer les lignes NS et EO à l'aide du logiciel FFBClubNet.

La paire inscrite concourt dans la série du joueur de plus fort indice.

Bien que qualificatif à une finale dotée comme une épreuve fédérale, le tournoi de régularité reste accessible à tout joueur admis par le club, qu'il ait l'intention ou non de participer à cette phase qualificative.

Le dépouillement et la remontée des résultats se feront sur le site de la FFB avec FFBClubnet comme un tournoi de club, ou avec logiciel propre aux simultanés privés (simultanés Bridge Plus et Bridge International). Lors de la phase qualificative, les droits de table sont ceux en vigueur dans le club pour un tournoi de régularité ; ils ne peuvent être majorés au seul motif qu'il s'agit d'un tournoi de la coupe des clubs.

4) Attribution des points d'expert :

Pour cette phase, les points d'expert des tournois de régularité (hors simultanés) seront doublés.

2. Organisation de la Finale Nationale de la Coupe des Clubs :

Cette Finale est fixée le samedi **20 juin 2026**.

1) Modalités :

La Finale de la Coupe des Clubs est organisée en simultané au niveau national, dans un ou plusieurs clubs du Comité selon la participation.

La compétition comprend 2 séances de 18 donnes :

- Séance 1 à 11h (+/- une heure)

- Séance 2 à 14h30 (+/- une heure)

Un buffet pourra être proposé entre les deux séances ou un apéritif dinatoire afin de clôturer cette manifestation de manière conviviale.

Toutes les réclamations concernant les erreurs de saisie de scores doivent être faites au plus tard le **23 juin** à 18h auprès du centre organisateur ; les résultats seront alors définitifs et l'homologation sera faite le **24 juin** dans la matinée.

2) Établissement du nombre de paires qualifiées par club :

Dans chaque club, **toutes les paires ayant joué au moins 6 séances sont éligibles pour la Finale Nationale de la Coupe (à la discrétion des clubs et des directeurs de compétition)** avec au moins 2 paires de chaque série. Les paires qualifiées représenteront le club dans lequel elles ont jouées à condition que l'un des membres de la paire soit licencié ou adhérent dans le club.

3) Mode de qualification des paires (à l'attention des directeurs de compétition) :

Les qualifications se feront au fur et à mesure de l'achèvement de la phase qualificative dans les clubs.

Si un joueur est déjà inscrit pour la phase finale et qu'il se qualifie (avec le même partenaire ou un autre) dans un autre centre, cette nouvelle qualification n'est pas prise en compte sauf à supprimer au préalable la 1^{ère} qualification via le directeur des compétitions du comité.

4) Arbitrage de la Finale :

Les centres sont arbitrés par un arbitre désigné par le Comité. L'arbitre devra savoir utiliser Magic Contest.

Les donnes seront envoyées au responsable du comité (Directeur des compétitions) ou à l'arbitre désigné qui se chargera de la duplication pour les deux séances.

Les résultats seront remontés sur le site de la FFB par l'arbitre désigné avec le logiciel Magic Contest.

Un livret de donnes numérique sera envoyé à chaque joueur à l'issue du simultané.

5) Attribution des points :

La finale de la Coupe des Clubs est une épreuve donnant lieu à une attribution de Points de Performance et de Points d'Experts.

Attributions forfaitaires aux :

- 50 premières paires du classement général (20 PP pour le 1^{er})

- 50 premières paires du classement général sans joueur 1^{re} série (15 PP pour le 1^{er}).

Dotation en PP :

Rang	Classement général	Paire sans joueur 1 ^{ère} série
1	20	15
2	19	14
3	18	13
4	17	12
5	16	11
6 à 10	15	10
11 à 20	12	8
21 à 30	10	6
31 à 40	5	4
41 à 50	2	2

Une paire sans joueur 1^{re} série se verra attribuer la meilleure des 2 dotations.

- Les points d'expert seront doublés pour les 3^e et 4^e séries jusqu'au 100^e parmi les 50 premiers 4^e série et les 50 premiers 3^e série du classement scratch.

Ces attributions de PE et de PP sont indépendantes de la dotation annuelle des comités.

6) Trophées :

La Finale sera récompensée par une coupe par série. Ce trophée sera gravé et daté avec le nom du club et le nom des joueurs. Les gagnants de chaque série recevront un modèle réduit de la coupe.

7) Participation financière à la Finale :

Il sera demandé une participation de **25 €** par paire (à régler via le compte FFB) : 4,50 € resteront à la FFB pour un des deux simultanés, le second sera offert par la FFB, le solde de **20,50 €** par paires sera reversé à l'entité organisatrice pour les frais d'arbitres et les frais de bouche.

Demi-tarif pour les juniors – Gratuité pour les cadets.

CONVENTIONS PEU FREQUENTES (CPF)

Un joueur ne peut pas utiliser son jugement pour inclure dans ses agréments de partenariat, des mains ayant des critères de points et/ou de distribution

DEFINITION DES CPF

Conventions peu fréquentes (CPF) nécessitant une information préalable au moins 15 jours avant le début de la phase

* Les ouvertures au palier de 1

- 1- Toute ouverture au palier de 1 montrant une longueur dans une couleur autre que celle désignée par le carton d'enchère (ouverture en Texas ou sous Texas)
- 2- Toute ouverture de 1SA pouvant comporter une chicane.
- 3- Toute ouverture de 1♥ ou 1♠ ne montrant pas au moins 4 cartes dans la couleur.

* Les ouvertures au palier de 2 et au-dessus

- 4- Toute ouverture pouvant montrer une main moyenne contenant 2 voire 3 couleurs longues sans couleur connue d'au moins 4 cartes.
- 5- Ouverture de 2SA montrant un bicolore avec au moins une couleur connue dans une main faible.

* Les interventions

- 6- Toute intervention sur toute ouverture naturelle de 1 à la couleur dans une couleur autre que celle désignée par le carton d'enchère,
Exception : enchères de bicolores avec au minimum une couleur au moins 5^{ème} connue.

Conventions peu fréquentes (CPF) nécessitant une pré-alerte à la table avant le début du jeu

* Les ouvertures au palier de 1

- 1- Toute ouverture naturelle de 1SA pouvant montrer moins de 15 points d'Honneur.

* Les ouvertures au palier de 2 et au-dessus

- 2- Toute ouverture d'une main faible ou moyenne spécifiant une longueur dans au moins une couleur et dont aucune des couleurs spécifiées n'est celle désignée par le carton d'enchère (ouverture en Texas ou sous Texas).

[Pour mémoire, le 2♦/♣ Multi est une CI bénéficiant d'un régime dérogatoire.] Fiche CPF

- 3- Ouverture au palier de 2 montrant un bicolore sans couleur au moins 5^{ème} connue dans une main faible (mais avec au moins une couleur 4^{ème} connue).
- 4- Ouverture à la couleur au palier de 3 et au-dessus spécifiant une couleur autre que celle du carton d'enchère (par exemple en Texas ou Namyats)

* Les interventions

- 5- Intervention à la couleur sur l'ouverture de 1SA ne spécifiant pas de couleur au moins 4^{ème} (à l'exception des interventions montrant un unicolore majeur indéterminé)

* Signalisation

6- Le pair impair inversé (à l'entame, en fournissant (sauf à l'atout) ou défaussant)

7- Contre les contrats à la couleur : Les entames de la seconde carte d'une séquence (la Dame dans RDx(x), le Valet dans DVx(x), le 10 dans V10x(x))

8- Entame du 10 et/ou du 9 « Kantar »

9- Contre les contrats à Sans-Atout : entame en pair-impair

10 - Entame « Italienne »

11- Entame « attitude » (une petite carte promet un honneur (ARD +/- V), une grosse le dénie)

Conditions d'utilisation des CPF

Toute paire désirant utiliser une ou plusieurs CPF doit :

Pour les CPF nécessitant une information préalable

1) Déposer auprès de l'organisme responsable, son système complet, avec explication détaillée des CPF, développement et inférences inclus, quinze jours au moins avant le début de la phase concernée de la compétition.

2) S'assurer que cet organisme prend en charge la diffusion de son système aux équipes adverses. A défaut, l'utilisateur doit effectuer lui-même cette diffusion qui doit parvenir aux intéressés huit jours au moins avant le début de la rencontre. En cas de non-respect de cette procédure, la paire ne pourra utiliser les CPF décrites dans son système.

3) Attirer l'attention des adversaires (pré-alerte) sur ces CPF au début de chaque tour avant de sortir les cartes de l'étui de la première donne du tour.

Pour les CPF nécessitant une pré-alerte à la table

1) Doit mentionner très visiblement ces CPF sur sa feuille de conventions et attirer l'attention de l'adversaire au début de chaque match ou tour. Le respect de ces procédures ne dispense pas d'alerter lesdites enchères. Fiche CPF

2) Pendant toute la période des enchères la consultation des notes de défense contre les CPF n'est pas autorisée sauf dans le cadre de la dérogation prévue par l'article 148.4 (SA Faible dans les catégories Performance, Interclubs D3 et en Coupe de France au stade comité).

Utilisation abusive d'une CPF

En cas d'utilisation non réglementaire d'une convention peu fréquente (CPF) dont l'emploi est restreint par Titre VII du RNC, l'arbitre agit comme suit :

a) Si le camp adverse appelle avant le début de la donne : interdiction signifiée de continuer à utiliser la convention non autorisée.

b) Si le camp adverse appelle avant la fin du jeu de la carte :

- le jeu de donne se poursuit, marque ajustée (de remplacement ou 40% ou -3 IMPs pour le camp fautif, moyenne + pour le camp non fautif) si le camp non fautif a été lésé par l'utilisation de la convention non autorisée, sinon maintien du résultat ;

- interdiction signifiée de continuer à utiliser la convention non autorisée.

c) Si le camp adverse n'appelle qu'à la fin de la donne :

- marque ajustée (de remplacement ou 40% ou -3 IMPs pour le camp fautif, moyenne + pour le camp non fautif) si le camp non fautif a été lésé par l'utilisation de la convention non autorisée, sinon maintien du résultat ;

- interdiction signifiée de continuer à utiliser la convention non autorisée ;

d) Il n'y a pas de rétroactivité sur les donnes précédentes.

e) Il est inconvenant que l'on puisse accepter sciemment que l'adversaire joue une convention non autorisée. Si le cas se présente :

- maintien de la marque ;

- pénalité éventuelle aux deux paires.